

Madame, Monsieur,

En septembre, votre enfant fera sa rentrée dans l'Ensemble Scolaire Sacré Cœur La Salle. Merci de la confiance que vous nous témoignez. Le dossier joint vous donne des informations sur notre organisation et notre fonctionnement. Certains documents sont à compléter et à nous retourner.

En attendant, je vous souhaite un bel été. Bien cordialement.

**Le Chef d'Etablissement,**  
Jean-Marie QUINIOU.

## ACCUEIL & DEBUT DES COURS

### ✦ LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 :

- ☞ **10h00 : Dispositif ULIS en B204**
- ☞ **10h15 à l'Amphithéâtre : Rencontre AESH – Familles concernées**
- ☞ **13h15 à l'Amphithéâtre : 2<sup>nde</sup> Générales et Technologiques et 2<sup>nde</sup> BT Musique.**
- ☞ **13h45 à l'Amphithéâtre : 3<sup>ème</sup> Prépa-Métiers et 1<sup>ère</sup> année de CAP**
- ☞ **14h00 à l'Amphithéâtre : 2<sup>nde</sup> Bac Professionnel**
- ☞ **14h00 au Bâtiment Musique : FCIL son et éclairage**

Ce temps d'accueil permet de présenter à votre enfant l'organisation de l'année. Chaque élève est accompagné en classe par le professeur principal.

- ✓ Les Externes et Demi-Pensionnaires seront libérés **vers 16h30**.
- ✓ Les Internes seront pris en charge **vers 16h30** à la cafétéria.

### ✦ MARDI 3 SEPTEMBRE 2024 : Accueil des élèves dans les salles de classe par le Professeur Principal (Affichage des listes de classes à la cafétéria)

- ☞ **8h10 : 2<sup>ème</sup> année de CAP, 1<sup>ères</sup> et Terminales BAC PRO, 1<sup>ères</sup> et Terminales Générales et Technologiques, 1<sup>ères</sup> et terminales BT musique.**
- ☞ **10H15 : Début des cours pour toutes les classes**

## HORAIRES

Les cours sont assurés selon les emplois du temps du Lundi matin au Vendredi soir, y compris le Mercredi après-midi. Les cours débutent au plus tôt à 8h10 et se terminent au plus tard à 16h55.

## SITUATION MEDICALE

En cas de situation médicale particulière, veuillez prendre rendez-vous avec l'infirmière de l'établissement pour mettre en place un accueil spécifique (PAP, PAI, Aménagement d'épreuves...). **Même si vous l'avez signalée sur les fiches médicales.**

## ADMINISTRATION - CORRESPONDANCE

Les bureaux seront ouverts à **partir du Mardi 20 août 2024**

Pour toute correspondance, merci de préciser le nom et la classe de l'élève, ainsi que le destinataire, soit :

- \* **Secrétariat de Direction**
- \* **Secrétariat Elèves**
- \* **Secrétariat Comptable**

## FOURNITURES SCOLAIRES

**La liste des fournitures scolaires sera communiquée à chaque élève à la rentrée par l'équipe pédagogique sauf pour la classe de 3<sup>ème</sup> prépa-métiers.** Pour cette classe, vous la trouverez avec les documents de rentrée.

Pour certaines filières professionnelles, vous recevrez ci-joint la liste des équipements dédiés.

Pour les élèves de Seconde Générale, Technologique et Professionnelle, **la calculatrice NumWorks** est recommandée. Une commande groupée sera mise en place à la rentrée.

**POUR TOUS LES ELEVES, PREVOIR : tenue de sport, chaussures de sport, raquette de tennis de table et de badminton.**

## SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

La responsabilité du Lycée n'est pas engagée pour les objets, l'argent, le matériel, apportés ou déposés dans l'enceinte de l'établissement. Des casiers sur la cour sont mis nominativement à la disposition des Elèves.

**Les élèves doivent éviter d'avoir sur eux des sommes importantes d'argent ou des articles de valeur.**

Des dispositions spécifiques "Règlement d'atelier" sont prévues pour les élèves des sections industrielles.

**Les assurances accidents sont souscrites par l'établissement** pour tous les Elèves. Le montant des cotisations entre dans la contribution des familles. Elles portent sur la durée d'une année scolaire, de Septembre à Août.

**Les biens personnels ne sont pas couverts.** La vigilance et le respect des consignes dans le cadre du plan de prévention de mise en sûreté (PPMS) est demandé à l'ensemble des élèves et des adultes.

## STATIONNEMENT

Le parking de l'établissement est réservé exclusivement aux personnels.

Un parking "2 roues" est à la disposition des élèves.

La **plus grande prudence** est de rigueur lors de l'accès à ces parkings (le code de la route s'y applique).

## RESPONSABLES DE L'ETABLISSEMENT

Chef d'Etablissement  
Directeur Adjoint  
Responsable Administratif et financier  
Directrice du Lycée Professionnel et de la filière Musique  
Directeur du Lycée Général et Technologique  
Responsable CAP – 3<sup>ème</sup> Prépa-métiers  
Directeur du collège  
Adjoint de direction- coordinateur STS  
Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques  
Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques  
Adjoint Pastorale Scolaire  
Responsable des internats  
Responsables de vie scolaire Collège-Lycée

Responsable Unité de Formation Apprentissage

**Monsieur Jean-Marie QUINIOU**  
**Monsieur Fabien TOUBOULIC**  
**Madame Valérie LESEC**  
**Madame Anna PERRON**  
**Monsieur Erik LAMY**  
**Madame Aurore CHARTIER**  
**Monsieur Benoît COUCHEUX**  
**Monsieur Eric ABIVEN**  
**Madame Odile GOUINEAU**  
**Monsieur Joël DOREMUS**  
**Monsieur Benoit EUDE**  
**Monsieur David VIAL**  
**Madame Séverine RAMOND**  
**Monsieur Roland LE DOLEDEC**  
**Madame Mickaëlle FROMONT-RABASTE**

